



Nancy, le 27 octobre 2014

Membres de l'ADEREST

Procès verbal de l'Assemblée Générale de l'ADEREST du 17 octobre 2014

Présents : 12

Pouvoirs : 20

Ordre du jour :

1. Résultats des élections
2. Bilan des nouveaux adhérents depuis la dernière AG (7/11/2013)
3. Rapport moral
4. Rapport financier
5. Rapport d'orientation : 16^{ème} colloque de l'ADEREST, le site

1. Vote de renouvellement de deux postes au conseil d'administration

Cette année, les membres sortants du conseil d'administration étaient Alexis Descatha, rééligible puisqu'il n'est en poste que depuis 4 ans et Ariane Leroyer non rééligible, tous les deux élus au titre d'universitaires.

Se sont portés candidats : Alexis Descatha et Yuriko Iwatsubo (InVS)

Résultats du vote :

Sur 107 électeurs inscrits, 57 ont voté (57 votes exprimés). Yuriko Iwatsubo a obtenu 57 voix et Alexis Desscatha, 55 voix.

Les deux candidats sont élus pour 4 ans.

Le conseil d'administration est donc composé des personnes suivantes :

François Becker, Eve Bourgard, Anne Chevalier, Alexis Descatha, Jean-Bernard Henrotin, Yuriko Iwatsubo, Gérard Lucas, Jean-Louis Pommier.

La présidente de l'ADEREST remercie Ariane Leroyer pour son implication dans la vie de l'association, son dynamisme et sa bonne gestion des comptes de l'association.

En raison de démissions successives au sein du CA, un ré-ajustement de la durée du mandat de JB Henrotin a dû être réalisé. Son mandat se terminera en 2016.

2. Demandes d'adhésion depuis l'AG du 07/11/2013

Les demandes d'adhésion sont présentées par la secrétaire de l'ADEREST, Anne Chevalier. L'association a accueilli cinq nouveaux membres depuis l'assemblée générale du 7 novembre 2014.

Nom	Profession	Société	Date d'adhésion
Marie-Christine Tardieu	Médecin de prévention retraitée	dernier emploi à la bibliothèque nationale	16/10/2014
Victoria Mora	Médecin du travail	ACMS	12/11/2013
Valérie Jouannique	Médecin coordonateur	RATP	10/12/2013
Amélie Debatisse	Médecin du travail	RATP	10/12/2013
Amélie Massardier-Pilonchery	Chercheur	UMRESTTE	7/11/2013

3. Rapport moral

Le rapport moral est présenté par la Présidente, Eve Bourgard. Les différentes activités de l'ADEREST depuis novembre 2013 ont été les suivantes :

- Les résumés des présentations faites au cours du colloque de Paris ont été publiés dans la revue « Archives des Maladies Professionnelles et de l'Environnement » (vol 74, N°6, Décembre 2013) ainsi que dans la revue de l'INRS « Références en santé au travail » (n°138, Avril/Mai/Juin 2014).
- Le prix « Espoir », qui récompense un jeune chercheur présentant une communication au colloque (étudiant ou âgé de moins de 35 ans), a été mis en place au cours du colloque de La Rochelle et a été reconduit au cours du colloque de Paris.
- Le CA de l'ADEREST a préparé et organisé la 5^{ème} journée thématique de l'ADEREST.
- Une déclaration d'activité comme prestataire de formation a été enregistrée pour l'ADEREST auprès de la DIRECCTE. Cette déclaration permet aux employeurs de prendre en compte le colloque de l'ADEREST au titre de la formation professionnelle continue en signant une convention avec l'ADEREST au moment de l'inscription. Un bilan pédagogique et financier de l'activité de formation a été réalisé et validé au mois d'avril 2014. Il porte sur le colloque de Paris.
- L'intérêt d'essayer d'inscrire l'ADEREST comme organisme de DPC (Développement Professionnel Continu) pour les professionnels de santé est discuté car il n'y a pas grand-chose sur le marché en matière d'offre en épidémiologie. Plusieurs personnes du CA vont en étudier la faisabilité.
- Un effort d'information sur l'ADEREST, ses missions et son activité (Journée, Colloque...) a été fait auprès des organismes de formation à l'épidémiologie (Masters) et auprès de l'Université Paris-Dauphine. Au moins deux personnes sont venues assister à la Journée suite à cette information. Elles venaient de l'Université Paris 13.

- Un effort du même type doit être fait auprès des internes de médecine du travail et auprès des internes de santé publique. Il a été décidé de leur accorder un tarif réduit pour assister au prochain Colloque de Lyon en 2015.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

4. Rapport financier

La trésorière de l'ADEREST, Ariane Leroyer, présente le bilan financier de 2013 et de 2014 (les comptes sont arrêtés au 15/10/2014) :

Les dépenses 2014 sont réduites aux frais d'assurance de l'association, à quelques dépenses de gestion courante et de frais de CA et à la location de la salle du FIAP pour la Journée Thématique. Côté recettes, il s'agit des cotisations et du remboursement de l'avance pour le colloque de Paris.

Au 15 octobre 2014, le solde de l'Association a augmenté – ce qui nous permet d'envisager les colloques suivants avec sérénité.

Bilan financier 2013			
Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
Charges de gestion courante (frais bancaires et postaux, fournitures ...)	0,00	Cotisations 2013 (88 x 15 € + 13 €)	1 333,0 €
Assurance	185,80 €	Cotisation 2014 (1x15 €)	15, 00 €
Frais Conseil Administration (déplacements, repas ...)	572,65		
Avance Congrès Paris	15 000,00 €	Remboursement avance La Rochelle	11 455,00 €
Prix Espoir Colloque 2013	250,00 €	Solde positif congrès La Rochelle	8 256,14 €
Total dépenses	34 008,45 €	Total recettes	21 059,14 €

Solde de l'Association au 31/12/2013			
Compte courant		Livret A	
	Montants		Montants
Solde au 01/01/2013	16 475,23 €	Solde au 01/01/2013	12 545,72€
Recettes 2013	21 059,14 €	Virement du compte courant	18 000,00€
Versement vers livret A	-18 000,00 €	Intérêts 2013	411,99€
Dépenses 2013	-16 008,45 €		
Solde au 31/12/2013	3 525,92 €	Solde au 31/12/2013	30 957,71€
Compte épargne			
	Montants		
Solde au 31/12/2013	0,00 €		
Solde au 01/11/2013	0,00 €		

Bilan financier 2014 (au 15 octobre 2014)			
Dépenses		Recettes	
Libellés	Montants	Libellés	Montants
Charges de gestion courante (frais bancaires et postaux, fournitures ...)	11,88€	Cotisations 2014 (72 x 15 €)	1 080,00 €
Assurance	196,06 €		
Frais Conseil Administration (déplacements, repas ...)	98,00 € 98,00€		
Journée ADEREST (location salle+ pause)	857,50€	Remboursement avance Colloque Paris	15 000,00€
Total dépenses	1 163,44 €	Total recettes	16 080,00€

Solde de l'Association au 15/10/2014			
Compte courant	Montants	Livret A	Montants
Solde au 01/01/2014	3525,92 €	Solde au 01/01/2014	30 957,71€
Recettes 2014	1 080,00 €	Remboursement avance colloque Paris	15 000,00€
Dépenses 2014	-1 163,44€		
Solde au 15/10/2014	3 442,48 €	Solde au 15/10/2014	45 957,71 €
Compte épargne	Montants		
Solde au 31/12/2013	0,00 €		
Solde au 01/11/2013	0,00 €		

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- Ellen Imbernon, présidente du comité d'organisation du colloque de Paris, fait part du bilan financier du colloque :
Dépenses principales : 15 831,90 euros pour la salle et les repas au FIAP
 19 260,00 euros pour la soirée de gala
 493, 90 euros pour le site internet du colloque

Le total des dépenses se monte à 38 441,44 euros. Comme il y a eu 130 inscrits payants, les recettes se montent à : 44 650,00 euros. Les bénéfices sont donc de 6 208,56 euros.

Le sous - compte bancaire mis en place pour le colloque de Paris n'est pas fermé. Il est décidé de ne pas le fermer car il pourrait être utilisé par le CO des prochains colloques ADEREST.

- L'ensemble de l'assemblée se prononce pour le maintien à 15 euros de l'adhésion à l'ADEREST.

5. Rapport d'orientation :

- Organisation des prochaines manifestations : 16^{ème} colloque de l'ADEREST

Il aura lieu les 16 et 17 avril 2015 à Lyon dans un amphithéâtre de la faculté de médecine (vacances de printemps dans la région de Lyon).

Corinne Pilorget (InVS) qui fait partie du comité d'organisation donne quelques détails : l'organisation est sous traitée à l'organisme de la faculté qui s'occupe de tous les congrès.

On table sur 150 inscriptions. La date limite pour avoir un tarif préférentiel serait le 15 mars.

Tarifs proposés (à discuter) :

avant date limite (après date limite):

- Non adhérent : 380,00 € (430,00€)

- Adhérent : 330,00 € (380,00€)

- Etudiant : 100,00€ (150,00€)

Le « service » proposé par l'organisme organisateur, comprend :

- Le pass TCL (transports sur Lyon)

- Le développement du site du colloque (jusqu'à l'inscription en ligne)

- L'impression des livrets du colloque (mais la mise en page ?)

- Le dîner de Gala (quartier de la confluence)

Cependant, le budget est plus élevé que dans les précédents colloques. Il faudra donc choisir d'autres solutions pour certains postes budgétaires (le site ?)

L'information concernant ce colloque sera faite sur le site de l'InVS, par la société des médecins du travail du Rhône, par l'INRS.

Thèmes proposés :

- Grossesse et travail,

- Les clusters,

- L'épaule et la nuque (peut-être plutôt pour une journée thématique ?),

- Après discussion avec les membres de l'AG, il y a le souhait que l'équipe organisatrice propose une conférence invitée ou un atelier (personne ou équipe locale, réponse à des attentes locales).

Le conseil scientifique se réunit le 13 novembre pour définir les thèmes des conférences et des ateliers.

- Le site de l'ADEREST :

Le site de l'ADEREST a besoin d'un nouveau webmaster et d'un nouveau lieu d'hébergement. Plusieurs personnes vont être contactées à l'InVS et à l'INRS. Dominique Beaumont connaît aussi quelqu'un qui pourrait convenir pour cette tâche.

La prochaine assemblée générale se déroulera lors du congrès de Lyon le 16 avril 2014.



Eve Bourgard
Présidente



Anne Chevalier
Secrétaire générale